

VIEUX-RENG

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 8 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vieux-Reng, se sont réunis à 19h00 à la salle des mariages de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre MANFROY, Mme Isabelle BRISSON, M. Ghislain LAURENT, Mme Amandine LISSE, M. Michaël STOCKER, M. Olivier CHERONT, Mme Nadège HOEL, Mme Isabelle PELERIAUX, Mme Catherine RIBAUVILLE, Mme Virginie LECOMPTE

SONT EXCUSES : Mme Nadège HOEL**SONT ABSENTS :** M. MAGHUE Alexandre, M. François BLANCHARD, M. Sébastien DECAIX

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination de Amandine LISSE en tant que secrétaire de séance.

I. CHEMIN DE MARPENT : MONTANT DEFINITIF ET PARTICIPATION COMMUNALE

Délibération pour les travaux : Montant global de 209 954,40 euros TTC, charge résiduelle 175 513,48 euros HT, fonds de concours (50% de la part à charge de la commune), charge de la commune 87756,74 HT

II. PANNEAUX SIGNALITIQUES

Délibération concernant la pose de signalisation voie en impasse et création sens de circulation Place de la Mairie. Montant total TTC 663,35 euros, fonds de concours AMVS 50% de la part nette supportée.

III – CONTRAT AGENT TECHNIQUE POLYVALENT / CONTRAT SAISONNIER

Délibération pour la création d'un emploi permanent d'adjoint technique polyvalent, CDD d'une année et création de deux postes d'emploi saisonnier, contrat à durée déterminée de 6 mois à 21h/semaine.



IV – AIDES ACCORDEES AUX BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Six dossiers ont été étudiés. Avis favorable de la commission pour le passage en première catégorie.

V – TRAVAUX EGLISE

Plusieurs architectes des bâtiments de France ont été contactés. Un architecte est revenu vers notre commune M. PARENT (Feignies) Coût de préparation du dossier 6000 Euros HT soit 7200 TTC. (Étude de l'édifice, études sanitaires et pathologie, préconisation, estimation, dossiers de subventions) Délibération est prise pour les demandes de subvention auprès du Département et fonds de concours AMVS pour l'étalement de l'église.

VI – DIAGNOSTIC ENERGETIQUE SALLE POLYVALENTE

Délibération sur le choix d'un architecte dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

VII – TARIFS CANTINE

La société API restauration a augmenté le coût d'un repas à charge commune (suite à l'augmentation de 19% des denrées alimentaires et 50% de l'électricité). Le coût d'un repas pour la commune revient donc à 3,52 Euros TTC au lieu de 3,34 Euros TTC depuis le 1^{er} mars 2023.

VIII – CONSULTATION DES OPERATEURS DE CONTRAT PROTECTEUR DES AGENTS PUBLICS

Délibération est prise par le Conseil qui donne son accord pour le lancement de la consultation des opérateurs de contrat protecteur pour les agents des collectivités concernant la protection sociale complémentaire par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Nord

IX – TRAVAUX TROTTOIRS RUE DE MAUBEUGE

Une nouvelle délibération est prise afin de lancer un appel d'offre pour la réfection des trottoirs.

X – DIVERS

- Devis demandés pour la réparation des caniveaux rue de Binche, rue du Hameau, rue Aimable Liénard.
- La distribution des colis de Pâques se fera le 7 avril 2023. Les bénéficiaires des colis passent de 174 à 202 cette année.
- LE voyage des aînés est prévu le 14 juin 2023.



Monsieur le Maire clôture les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance.